

Titre professionnel ouvrier du paysage

Titre professionnel (TP de niveau 3)

Niveau de qualification : 3 - Savoirs couvrant des faits, principes, concepts généraux

Niveau CAP, BEP

[Code Certif Info N°106439]



Type de titre / diplôme

Certification active

Descriptif, Objectif et Programme

Descriptif

L'ouvrier du paysage aménage et entretient des espaces paysagers dans un objectif esthétique (embellissement du cadre de vie), fonctionnel (loisirs, pédagogie, production alimentaire) ou écologique (préservation des écosystèmes et de la biodiversité, végétalisation urbaine). Il effectue des travaux de maçonnerie paysagère et réalise la pose et l'entretien des circulations, des terrasses, des emmarchements et des équipements de parcs et jardins. Il assure l'aménagement et l'entretien des sols sportifs et des aires de jeux. Il réalise les opérations de maintenance de premier niveau du matériel mis en oeuvre.

Objectif

À partir de consignes orales ou d'informations écrites (plans, schémas ou croquis) transmises par son hiérarchique, l'ouvrier du paysage participe aux implantations des ouvrages, réalise les travaux de préparation de sol, de plantation, de mise en place de massifs saisonniers, d'engazonnement et de maçonnerie paysagère. Il nettoie les abords, entretient les massifs, les végétaux isolés, les gazons et les surfaces minérales. Il taille les végétaux dans un objectif esthétique et parfois productif (arbres fruitiers). Il procède, depuis le sol, à l'élagage des arbres, et à l'abattage et au débit d'arbres de petites dimensions. Il intervient sur tout le cycle de vie des végétaux (sélection, plantation, entretien) et sur des supports de plantation divers (pleine terre, conteneurs, façades et toitures végétalisées). Il peut être amené à informer et conseiller le client sur l'entretien et les soins à apporter aux espèces végétales (ornementales, fruitières ou potagères) implantées ou à planter sur son terrain, et à informer les usagers lors des chantiers réalisés sur l'espace public. Sous la responsabilité de son hiérarchique, il protège les végétaux des bioagresseurs par des méthodes préventives ou curatives adaptées, y compris à l'aide de produits phytopharmaceutiques, dans le respect de la législation en vigueur. Il utilise fréquemment et assure la maintenance de premier niveau des matériels motorisés spécifiques (débroussailleuse, tondeuse, taille-haie, tronçonneuse polyvalente, broyeur à végétaux). Ponctuellement, il peut conduire des tracteurs, microtracteurs polyvalents, tondeuses autoportées ou mini pelles.

Il exerce l'emploi seul ou en équipe, en appliquant les directives de son responsable hiérarchique ou du client. Il se déplace quotidiennement pour se rendre sur les chantiers, dans un périmètre géographique local, en zone urbaine, rurale ou périurbaine. Il travaille en plein air. La nature de ses activités est soumise à la saisonnalité et aux conditions climatiques.

Il connaît et respecte les principes du développement durable et de la préservation de l'environnement.

Il connaît les risques professionnels (bruits, coupures, chutes), les identifie dans ses situations de travail, et met en oeuvre les mesures de protection individuelle et collective visant à limiter ou éviter l'exposition au danger.

Il respecte la législation sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, en intégrant les bonnes pratiques visant à préserver sa santé, celle d'autrui et l'environnement. S'il applique des produits phytopharmaceutiques, il est titulaire du « Certiphyto ».

Il peut être amené à travailler ponctuellement en hauteur. L'utilisation d'échafaudages ou de plates-formes individuelles nécessite une habilitation.

La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs (tondeuse auto portée, tracteur, mini pelle) nécessite une autorisation de conduite d'engins délivrée par l'employeur.

L'intervention d'élagage ou d'abattage d'urgence à proximité de réseaux aériens nécessite une autorisation d'intervention à proximité des réseaux.

Le raccordement du programmeur d'un réseau d'arrosage automatique au réseau électrique nécessite une habilitation électrique délivrée par l'employeur.

Modules

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 01. Entretien d'un espace paysager

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 02. Végétaliser un espace paysager

Certificat de compétences professionnelles (CCP) - 03. Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

Poursuite et débouchés

Débouchés

Secteurs d'activités :

- Secteurs d'activités et types d'emploi accessibles par le détenteur du titre :
- Entreprises du paysage
- Parcs et jardins
- Sols sportifs
- Services techniques des collectivités
- Services techniques des complexes touristiques

Métiers visés :

- Jardinier, jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste.
- Ouvrier des espaces verts.
- Ouvrier paysagiste.
- Agent d'entretien des parcs et jardins.

Autres informations

RNCP

Inscrit de droit Fiche n° 399

<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/399>

Certificateur

Ministère du travail

Valideur

Ministère du travail

Pour en savoir plus

<https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/EGPResultat.aspx?ct=00463m05&type=t>

Ce titre remplace

Titre professionnel ouvrier du paysage (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-81196.html>)

Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
Information non communiquée	2024

Domaine(s) de formation

21046 : Travaux paysagers

Lien(s) vers les métiers (ROME)

A1203 : Entretien des espaces verts

Groupes formation emploi (GFE)

A : Agriculture

Domaine de spécialité (NSF)

214 : Travaux paysagers - mise en oeuvre

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non

Eligibilité au Compte Personnel de Formation (CPF)

Identifiant CPF	Début de validité	Fin de validité
312008	16/05/2019	Information non communiquée

Texte officiel

[Arrêté du 20/09/2018](#)

Publication : 26/09/2018

Descriptif : Arrêté du 20 septembre 2018 relatif au titre professionnel d'ouvrier du paysage

Code NOR : MTRD1820916A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MTRD1820916A>

Création : Oui

*Informations mises à jour le 29/07/2020 par Certif Info.
<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-106439.html>*